



(Département du Gard)

**ORDRE du JOUR**  
du **CONSEIL MUNICIPAL**  
du **12 OCTOBRE 2015** à 18h30

	<b>TITRE DE LA DELIBERATION</b>	<b>RAPPORTEUR</b>
<b>N°1</b>	Élection des conseillers communautaires suite à l'arrêté préfectoral constatant le nombre et la répartition des sièges de l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole	Monsieur le Maire
<b>N°2</b>	Budget supplémentaire - budget principal 2015	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
<b>N°3</b>	Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
<b>N°4</b>	Adhésion à un groupement de commandes pour « la fourniture et l'acheminement d'électricité, de gaz naturel et autres énergies et la fourniture de service associés »	Monsieur André BOLJAT
<b>N°5</b>	Approbation du projet de travaux électriques d'enfouissement des lignes basse tension et de son financement - rue des roses	Monsieur André BOLJAT
<b>N°6</b>	Approbation de la convention de coordination pour la construction d'installation d'éclairage public - rue des roses	Monsieur André BOLJAT
<b>N°7</b>	Signature de la convention de travaux pour la revitalisation du Vistre sur les parcelles section BH N°6 et N°38 de la commune de Milhaud	Monsieur Denis MERLO
<b>N°8</b>	Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres du Bassin Moyen du Vistre	Monsieur Denis MERLO
<b>N°9</b>	Signature de la convention de mise à disposition de matériels par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres du Bassin Moyen du Vistre à la commune de Milhaud	Monsieur Denis MERLO
<b>&amp;</b>	Compte-rendu des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	

Le Maire de Milhaud  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole



**Jean-Luc DESCLOUX**